

Centre Inria de l'Université Grenoble-Alpes
Service des Ressources Humaines

Expéditeur	Objet	Destinataire(s)
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	Fiche ressource management pour les encadrant.es UGA : Comment accompagner et être accompagné à l'occasion de difficultés dans ma structure ?	A Mesdames et Messieurs les personnels encadrants de l'UGA
MAJ 14 Mars 2025		

Je constate qu'un.e des agent.es de ma structure semble rencontrer des difficultés, vers qui l'orienter ? Auprès de qui prendre conseil ? Comment agir ?
Vous trouverez ci-dessous un document récapitulatif qui vous permettra de trouver les ressources mobilisables.

Thèmes & problématiques	Ressources et accompagnement proposés	Coordonnées
Situation de mal-être d'un personnel – Soutien psychologique	Inria propose un dispositif d'aide et de soutien psychologique anonyme et gratuit à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices. À tout moment difficile de sa vie professionnelle ou personnelle (dès lors que le ou les événements rejaillisse(nt) sur la vie professionnelle) où le bénéfice d'un accompagnement psychologique peut être utile : • Un conflit ; • Des difficultés relationnelles ; • Des difficultés professionnelles ; • Une agression physique ou verbale ; • Une perte de sens ou de repère ; • Un deuil	Cabinet ACCA – Ma ligne d'écoute Par téléphone, 24h/24 et 7j/7 : 0800 730 695 Par chat : acca-global-care.fr Anonymat et confidentialité garantis ; si vous le souhaitez, utilisez un pseudonyme Code Entreprise : IN0724-PWBH

Santé – accompagnement et conseil médical	Médecine du travail Le médecin du travail définit et évalue la surveillance médicale des agents publics à travers la mise en œuvre de visites médicales. Il est le conseiller de l'administration, des agents et de leurs représentants en ce qui concerne : 1. l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services 2. de l'hygiène générale des locaux ; 3. l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaines ; 4. la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel Visites médicales Obligatoire • pour tous les agents Inria à leur arrivée. • pour tout le personnel Inria une fois tous les cinq ans. Le médecin du travail exerce une surveillance médicale particulière à l'égard : • des personnels en situation de handicap ; • des femmes enceintes ou allaitantes ; • des agents réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée ; • des agents occupant certains postes définis comme postes à risque ; • des agents souffrant de pathologies particulières déterminées par le médecin de prévention Vous pouvez également demander un rendez-vous auprès du médecin du travail en toute confidentialité.	Cabinet PST 38 Dr Caroline DOUCHANT Médecin référent pour Inria Secrétaire médicale : Mme BELGIOVINE as.belgiovine@pst38.org aepmeylan@pst38.org 04.76.52.90.77 2 Allée des Mitailières Immeuble l'horloge - Aile A 38240 MEYLAN Bus ligne C1 ou 13 : arrêt la Revirée
Assistante sociale	Le service social est à votre disposition pour vous aider à trouver des solutions face à des difficultés personnelles, financières ou familiales pouvant interférer ou non avec votre travail. Il travaille également en étroite collaboration avec le médecin de prévention. Il s'occupe en outre de la recherche de logement social. La liste des logements vacants est affichée sur le panneau prévu à droite du bureau B100. Tout service social est tenu au secret professionnel.	ACTIS Assistante sociale Morgane LE PRINCE 06.07.07.63.52 mleprince@actis.asso.fr Bureau B100

Violences Sexistes Sexuelles, Discrimination Harcèlement (VSS-DH)	En cas de VSST, exercez votre droit de retrait ou de signalement d'un danger grave et imminent sur le registre, disponible au SRH du centre Inria Montbonnot Alertez l'une de ces personnes (de préférence par écrit) : ○ Responsable direct ○ Responsable RH ○ Directeur du centre, DRH, directeur fonctionnel ○ Médecin de prévention ○ Assistante sociale ○ Chargée de prévention ○ Représentant du personnel de la FSS ○ Personne de confiance Un livret « harcèlement sexuel » en français et anglais, disponible au SRH, donne plus de détails sur la procédure à suivre et les suites données à un signalement	DRH Inria - Référente VSST INRIA (au national) : Kavita LEGARES kavita.legares@inria.fr Inria Domaine de Voluceau Rocquencourt - BP 105 78153 Le Chesnay Cedex
Risques psychosociaux (RPS)	En cas de constat d'une situation de souffrance au travail (individuelle ou collective, pour vous-même ou un.e collègue), orientez-vous vers les psychologues du travail et le médecin du travail. Selon la situation et le souhait de la personne, la situation pourra faire l'objet d'un signalement RPS qui sera ensuite analysé par le comité d'intervention du centre Inria de l'UGA qui en cours de création. Dans cette attente, vous pouvez contacter le service des ressources humaines.	Cabinet ACCA (cf infra) Cabinet PST 38 (cf infra) Responsable du service des ressources humaines du centre Inria Gaëlle RIVERIEUX gaelle.riverieux@inria.fr
Mission Accompagnement des chercheurs	Cette mission a pour objectif d'offrir aux chercheurs en situation de questionnement des interlocuteurs pour les écouter et les accompagner en privilégiant la proximité thématique et géographique. Vous pouvez contacter la référente pour lui parler de votre situation personnelle quel qu'en soit le questionnement : • projets de mobilité, • prise de responsabilité, • réorientation thématique, • difficultés relationnelles, • problème de santé...	Référente Accompagnement des chercheurs : Delphine ROPERS delphine.ropers@inria.fr

	et échanger avec elle pour bénéficier de ses éclairages et élaborer des pistes d'évolution. Ces entretiens seront confidentiels.	
Mission Accompagnement des doctorants	Au cours de leur thèse, les doctorants peuvent être confrontés à des situations complexes, d'ordre scientifique, de positionnement social ou de vécu personnel. Deux dispositifs sont à leur disposition : • Un médiateur scientifique disponible pour répondre à leurs interrogations. • Un suivi de la situation de chaque doctorant payé par Inria est réalisé par le service des Ressources Humaines du centre. D'autres entretiens sont organisés à la demande des doctorants, des encadrants ou des Ressources Humaines.	Référent Accompagnement des doctorants - Médiateur Eric BLAYO eric.blayo@inria.fr Référente Suivi des doctorants au SRH Elodie TOIHEIN elodie.toihein@inria.fr
Accompagnement du Handicap	La mission handicap La correspondante handicap de votre centre, dans le cadre de votre activité professionnelle : • accompagne et propose un suivi individuel adapté de proximité, • identifie les besoins de compensation et/ou d'aménagement du poste de travail en lien avec les acteurs de la prévention, • informe sur les droits, conseille et oriente selon les situations rencontrées, • mobilise des dispositifs et coordonne la mise en place d'aménagements de poste et/ou organisationnels. Elle est tenue de respecter la confidentialité des informations que vous lui confiez. Elle assure le suivi des aménagements de poste pour les personnes titulaires d'une RQTH.	Référente handicap pour le centre Inria de l'Université Grenoble Alpes : Elodie TOIHEIN elodie.toihein@inria.fr
Difficultés disciplinaires	En cas de difficultés comportementales récurrentes ou de faute grave, une sanction disciplinaire peut être envisagée. Dans tous les cas, veuillez-vous rapprocher de la responsable du service RH d'Inria	Responsable RH du Centre Inria de l'Université Grenoble-Alpes : Gaëlle RIVERIEUX gaelle.riverieux@inria.fr

Accompagnement management	Vous pouvez solliciter le service des ressources humaines pour demander la mise en place d'un accompagnement spécifique : ○ Parcours Management Inria (dispositif national) ○ Accompagnement de type coaching (dispositif local et/ou national) ○ Formations spécifiques (dispositif local et national)	Chargée de la formation au centre Inria de l'UGA Magali BERFINI magali.berfini@inria.fr
--------------------------------------	--	--